



Épargner & investir

7 RÉFLEXES CLÉS

CE GUIDE VOUS EST OFFERT PAR :



**Pour toute information complémentaire,
nous contacter : info@lesclesdelabanque.com**

Le présent guide est exclusivement diffusé à des fins d'information du public. Il ne saurait en aucun cas constituer une quelconque interprétation de nature juridique de la part des auteurs et/ou de l'éditeur. Tous droits réservés. La reproduction totale ou partielle des textes de ce guide est soumise à l'autorisation préalable de la Fédération Bancaire Française.

Éditeur : FBF - 18 rue La Fayette 75009 Paris - Association Loi 1901

Directeur de publication : Maya Atig

Imprimeur : Concept graphique,

ZI Delaunay Belleville - 9 rue de la Poterie - 93207 Saint-Denis

Dépôt légal : juin 2025

SOMMAIRE

7 RÉFLEXES CLÉS

1. Je calcule ma capacité d'épargne et d'investissement	4
2. J'économise régulièrement	8
3. Je définis mes objectifs	12
4. Je diversifie en investissant	14
5. Je me méfie des offres trop belles	18
6. Je gère mes produits et placements	20
7. J'adapte ma stratégie	22
Les réflexes clés	24

Introduction

Parce qu'épargner et investir sont des démarches utiles et complémentaires, il est essentiel d'avoir les bons réflexes : calculer vos capacités d'épargne et d'investissement, définir vos objectifs, diversifier vos placements financiers, déjouer les tentatives d'escroquerie... Ce guide vous donne des pratiques simples pour une démarche adaptée, sereine et efficace.

NB : Ce guide ne remplace pas les conseils d'un professionnel pour vous orienter vers des produits adaptés à votre situation, votre profil et vos objectifs.

1. Je calcule ma capacité d'épargne et d'investissement

Combien épargner ou investir chaque mois ?

Cela dépend de chacun et notamment de vos revenus (salaire, retraite...), vos charges (loyer, crédit, transports, factures, alimentation, loisir...), vos projets, vos dépenses occasionnelles (par exemple les anniversaires)...

L'essentiel : épargner sans vous priver.



Les revenus imprévus (prime, bonus, donation...) peuvent être épargnés et investis, sauf si vous en avez besoin.

Évitez de laisser une somme trop importante sur votre compte courant, la plupart du temps, ça ne rapporte rien. Autant l'investir ou la mettre sur un produit d'épargne réglementé pour la faire fructifier.

Si besoin, adaptez vos dépenses car un minimum d'épargne de précaution est nécessaire pour les coups durs...

Évaluez régulièrement votre situation financière pour garder un budget équilibré entre votre épargne et vos investissements. Pour vous aider à y voir plus clair, calculez votre reste à vivre avec l'application Pilote budget.



Voir notre guide *Maitriser mon budget*.



En couple, chacun doit épargner et investir en son nom. C'est important pour préparer ses projets, sa retraite et aussi pour éviter les difficultés financières en cas de séparation, décès...

En parallèle, une stratégie commune peut être mise en place pour préserver son/sa partenaire et assurer la transmission aux enfants.

2. J'économise régulièrement

Chaque mois, le même montant

Choisissez une somme cohérente avec votre budget. De cette manière, **vous saurez combien vous aurez épargné, à une date précise.**

Programmez un **virement automatique** régulier, que ce soit un pourcentage de vos revenus ou un montant fixe. Assurez-vous d'avoir l'argent nécessaire sur votre compte à la date choisie.

En choisissant un versement en début de mois, l'épargne est alors **une priorité et non une option**. Le temps est l'allié de l'épargne.

En fin de mois, les revenus non dépensés

Cela peut se faire de manière ponctuelle, selon vos possibilités. Pour plus de régularité, il est possible de mettre en place une épargne automatique dès que votre solde atteint un certain plafond. En revanche, sans versements réguliers, **il est plus difficile d'anticiper le montant épargné à une date donnée.**

Chaque année ou à chaque rentrée d'argent imprévue

Primes, intéressement, donation sont autant d'occasions d'épargner ou d'investir sans impacter votre quotidien.



Même avec un budget serré, il vaut mieux mettre de côté une petite somme régulièrement que rien du tout : cela fait la différence sur le long terme. Plus vous commencez tôt, plus votre argent fructifie : vos intérêts acquis génèrent eux-mêmes des intérêts.

3. Je définis mes objectifs

● **Pourquoi souhaitez-vous placer votre argent ?**

Pour constituer une épargne de précaution, pour investir, financer un projet immobilier, préparer votre retraite, transmettre un patrimoine ?

● **Quand aurez-vous besoin de cet argent ?** À court, moyen ou long terme ? Avez-vous une échéance précise à respecter ?

● **Quelles sont vos priorités ?** Sécurité, rentabilité, disponibilité des fonds ou impact social (placements éthiques, soutien à l'économie locale, innovation) ?

Pour affiner votre choix, posez-vous les bonnes questions :

- Quel niveau de risque suis-je prêt à accepter ?
- Quelle rentabilité puis-je espérer et quels sont les frais associés ?
- Mon épargne sera-t-elle facilement disponible en cas de besoin ?
- Quelle fiscalité s'appliquera aux gains générés ?
- Ce produit est-il adapté à ma situation financière actuelle ?

Si chacun cherche à maximiser la rentabilité avec un minimum de risque, des compromis sont nécessaires, notamment entre la disponibilité des fonds et la fiscalité qui peut s'appliquer. **Votre conseiller bancaire peut vous orienter vers les produits les plus adaptés.**

4. Je diversifie en investissant

À côté de l'**épargne réglementée**, sûre et disponible, il est important, pour avoir un patrimoine équilibré, d'investir dans des **produits financiers** (épargne retraite ou salariale et/ou PEA, compte-titres, assurance-vie...). Ces placements sont plus risqués, avec des pertes possibles en capital mais ils offrent un potentiel plus élevé de gains.

Déterminer vos besoins

Un questionnaire permet de recueillir vos besoins à partir de votre situation personnelle, professionnelle et patrimoniale, ainsi que de vos objectifs, votre profil d'épargnant, vos connaissances et votre expérience financière.

Voir aussi l'outil pédagogique « Mon zoom épargne » de l'AMF.

Répartir vos investissements

Vous pouvez investir :

- Indirectement, via des OPCVM (Sicav et FCP) qui proposent des portefeuilles diversifiés répartis entre différentes classes d'actifs (actions, obligations), plusieurs **zones** géographiques et **secteurs** d'activité...
- Directement dans des titres financiers (actions, obligations...), via un compte titres, un PEA... mais cela nécessite des connaissances et des compétences. Par exemple, pour évaluer le potentiel d'une action.

Lisez attentivement les documents d'information clé (**DICI**) des produits avant d'investir : risque, frais, performance...

Un conseiller financier peut vous accompagner, voire vous proposer un mandat de gestion d'actifs. Il peut aussi vous aider à optimiser la fiscalité de vos placements financiers via l'utilisation notamment de l'assurance vie et du Plan Épargne Actions.

5. Je me méfie des offres trop belles

Que ce soit par démarchage, sur Internet ou les réseaux sociaux, vous avez sûrement déjà vu une publicité vantant un produit d'épargne ou d'investissement, garanti, avec des rendements élevés...

Méfiez-vous des offres trop alléchantes, surtout si elles diffèrent totalement des autres produits disponibles sur le marché : il n'existe pas de placement à la fois très rentable et sans risque, une perte en capital est toujours possible.

Pour paraître crédibles, les escrocs usurpent régulièrement l'identité d'organismes connus.

En cas de doute, faites le test sur [protectepargne.amf-france.org](https://www.protectepargne.amf-france.org) et consultez les listes noires de l'AMF et de l'ACPR sur Internet.

- **Ne donnez jamais vos données bancaires et personnelles** suite à une sollicitation (pièce d'identité, bulletin de salaire, justificatif de domicile, RIB, etc.).
- **Ne versez jamais d'argent** pour quelque motif que ce soit (frais de dossier, commission, etc.).

6. Je gère mes produits et placements

Un suivi annuel

Chaque année, vous recevez un **relevé de situation**.

Il détaille les intérêts, gains ou pertes, mais aussi les frais de gestion prélevés, versements effectués... Ce document vous indique le montant de votre épargne et de vos placements à une date donnée ainsi que l'évolution des performances. Prenez le temps de le consulter attentivement.

Des ajustements si nécessaire

Suivre l'évolution de son épargne et de ses investissements est nécessaire pour **arbitrer si besoin : clôture, transfert, rachat...** Attention, ces opérations peuvent entraîner des frais.

Maintenez une bonne répartition entre épargne (de précaution, de projet, etc.) et vos investissements.

Faites un point avec votre banquier et/ou conseiller en investissement financier. Vérifiez que votre épargne et vos placements sont toujours en phase avec vos besoins et objectifs.

7. J'adapte ma stratégie

La vie est pleine de surprises et d'événements : **mariage, naissance, achat immobilier, changement d'emploi...** **Adaptez votre stratégie d'épargne et d'investissement** en conséquence.

- **Recalculez vos capacités financières** et ajustez, si besoin, vos virements automatiques.
- **Envisagez des arbitrages** : sécuriser certains fonds, débloquer une partie de votre épargne (par exemple le PEE)... Vos placements doivent correspondre à vos objectifs et à votre tolérance au risque actualisés.
- **Consultez régulièrement votre banquier** et/ou conseiller en investissement financier. Il peut vous aider à ajuster votre stratégie.

Si vous faites face à une situation imprévue, prenez le temps de réévaluer calmement la situation avant d'agir. La précipitation est rarement bonne conseillère !

LES RÉFLEXES CLÉS

Épargner & investir

1. Je calcule ma capacité d'épargne et d'investissement.
2. J'économise régulièrement.
3. Je définis mes objectifs.
4. Je diversifie en investissant.
5. Je me méfie des offres trop belles.
6. Je gère mes produits et placements.
7. J'adapte ma stratégie.

lesclesdelabanque.com

